
Programme de Formation

Fraudes et modes de prévention en matière de paiement

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout dont services juridiques, équipes de lutte contre la fraude, relations clientèles, service moyens de paiement



Objectifs pédagogiques

- Connaître les mécanismes de fraude touchant les moyens de paiement et les comptes bancaires et les méthodes de prévention
- Connaître les bonnes pratiques et la conduite à tenir en cas de fraude



Description

1. Introduction

- 1.1 Présentation du contexte réglementaire
- 1.2 La fraude en quelques chiffres
- 1.3 Les différentes étapes pour réaliser une fraude

2. La fraude – Etape 1 : la collecte des données

- 2.1 L'ingénierie sociale
- 2.2 Le phishing/smishing et autre vishing
- 2.3 Le troyen bancaire

3. La transformation des données volées en revenu blanchi

- 3.1 Le supermarché des données : le dark-web
- 3.2 Blanchiment de fonds : Fraudes au RIB et aux chèques, les mules conscientes ou à leur insu
- 3.3 Le Ransomware

4. Découverte de la fraude

- 4.1 Conduite à tenir par le client :
 - Obligations du client
 - délai de réclamation
 - dépôt de plainte
- 4.2 Conduite à tenir par la banque
 - pour limiter la fraude : surveillance / détection / mitigation pour protéger les clients et la banque
 - pour récupérer les fonds
 - le remboursement de la fraude



– pour agir contre le fraudeur

5. Conséquences financières de la fraude

- 5.1 Régime de droit commun (responsabilité civile) – responsabilité pour faute – responsabilité sans faute

– articulation avec le régime spécifique

- 5.2 Régime spécifique pour les opérations de paiement non autorisées

– preuve de l'opération

– opération effectuée avec un instrument perdu ou volé

– opération effectuée à distance ou avec un instrument contrefait

– spécificité des opérations effectuées sans authentification forte

6. Prévention de la fraude

- 6.1 Vers les clients :

– communication / formation

– donner de bonnes habitudes et réflexes

- 6.2 Par la banque :

– Message de prévention

– Message d'alerte

– Mode de communication normé

- 6.3 A titre personnel :

– Les bons réflexes à avoir



Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de Prérequis.



Modalités pédagogiques

Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz, analyses de bonnes pratiques



Moyens et supports pédagogiques

Remise du support pédagogique aux stagiaires



Modalités d'évaluation et de suivi

Un questionnaire préalable ainsi qu'une auto-évaluation d'entrée sont envoyés aux participants en amont de la formation pour mesurer leur niveau de maîtrise et permettre au formateur d'adapter sa pédagogie

Signature d'un émargement par les participants et le formateur afin de justifier l'assiduité de chacun (émargement électronique)

Recueil à l'oral des besoins par le formateur au démarrage de la formation

Echange en fin de formation entre les participants et le formateur pour valider que la formation a bien répondu aux attentes des participants et que les objectifs pédagogiques ont été atteints

Un questionnaire d'évaluation (auto-évaluation sortie de formation) est envoyé aux participants pour mesurer l'acquisition des compétences à l'issue de la formation

Un formulaire de satisfaction est rempli par les participants à l'issue de la formation pour recueillir leurs satisfactions et mesurer la qualité de la formation assurée.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation